

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212705404-20210410-2021-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2021

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94 TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 02/04/2021

Séance du Samedi 10 Avril 2021

DATE D'AFFICHAGE

LE : 13/04/2021

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENT : 12

VOTES : 13 pour

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, le samedi 10 avril à 18h, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 02 avril 2021, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Héléna MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 3

POUVOIR : 1

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Serge BEGUIN, Katia DRAGEE, Yann GRUMBACH, Tom KUBLER, Lydia KONYA, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Jonathan PETIT, Rémy PONT, Jean-Yves SCHROEYERS, Bénédicte VALLET.

ABSENTS EXCUSES : Claire ESPASA, Alexandre PARIS (pouvoir remis à M. MAZURE)

Secrétaire de séance : Katia DRAGEE.

Délibération prise à huis clos conformément à la décision du conseil municipal dans sa délibération N°2021-12

Délibération : Vote du Compte Administratif 2020 (Le Maire s'est retiré et n'a pas pris part au vote, Mme PANCHOUT a été élue président pour cette délibération)

Après avoir examiné le budget primitif 2020 et après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2020, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'ensemble de la comptabilité soumise à son examen (ci-après).

Budget Principal :

Réalisations de l'exercice :

- Dépenses de fonctionnement : 352 634.95€
- Recettes de fonctionnement : 431 072.15€
- Résultat de l'exercice en fonctionnement : excédent de 78 437.20€
- Dépenses d'investissement : 50 661.60€
- Recettes d'investissement : 69 776.09€
- Résultat de l'exercice en investissement : excédent de 19 114.40€

Report de l'exercice 2019 :

- Report en section de fonctionnement (002) excédent : 167 739.27€
- Report en section d'investissement (001) déficit : 43 607.79€
- (Part affectée à l'investissement (R1068) : 43 607.79€)

Restes à réaliser à reporter en 2021 :

- Section d'investissement en dépenses : néant

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2019	Part affectée à l'investissement Exercice 2020	Résultat de l'exercice 2020	Restes à réaliser 2020 (dépenses)	Résultat de clôture de l'exercice 2020
INVEST.	-43 607.79		+19 114.40€		- 24 493.39€
FONCT.	+211 347.06 (dont 1451.92€)*	-43 607.79	+78 437.20		+246 176.47€

*pour rappel : suite dissolution du CCAS au 31/12/2019 report de l'excédent au budget communal 2020 (Résultat de clôture de 2019 du CCAS : excédent de 1451.92€)

Budget annexe :

Caisse des Ecoles : Résultat de clôture de 2020 : excédent de 2 908.94€

Pour extrait conforme au registre.
Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 10 avril 2021.
Le Maire, Héléna MARTINEZ.

